

ACCUEIL PERSONNEL DE GOLF - GOLF LYON VERGER

Règlement d'accès et d'accueil pour le personnel de Golf :

* A l'ensemble de la structure :

- Avoir une présentation (tenue vestimentaire) et une attitude correcte.
- Se présenter auprès de l'accueil.

* A la zone d'entraînement et au parcours :

- Les balles de practice ne sont pas gratuites.
- Réservation auprès de l'accueil **et se présenter avant le départ.**
- La gratuité pourra être appliquée 1 fois par mois au personnel de golf (Sur présentation de la licence).
- Pour les parcours accompagnés avec des personnes **extérieurs au club** (Min 2 accompagnants), le personnel de golf devra faire une demande au préalable auprès de la directrice ou du personnel de l'accueil pour bénéficier de la gratuité.

LE MOING Isabelle

Directrice